



CNSS : Le Gabon s'inspire de l'expérience Tunisienne

Une société de prestation tunisienne vient de signer un accord de partenariat avec la CNSS pour assurer l'évacuation sanitaire des patients gabonais et leurs soins médicaux en terre tunisienne. Depuis mars dernier, quelques 50 patients en ont bénéficié. Un flux qui ira crescendo au cours des prochains mois.

La visite du directeur général de la CNSS, Dr Marie Thérèse Vané Ndong Obiang accompagnée du Dr Firmine Badjina, Présidente de la commission médicale, avait pour objectif d'évaluer les possibilités offertes par la partie tunisienne dans les différents domaines d'intérêt de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de discuter avec les responsables tunisiens des possibilités de partenariat et d'échange d'expertise.

La délégation gabonaise s'est entretenue avec M. Sadok Fayala, coordinateur général de la promotion des échanges économiques avec les pays d'Afrique subsaharienne auprès du ministre des affaires étrangères, et avec MM. Khelil Belhouane et Sayed Btel ; responsable des Caisse tunisiennes et prévoyance sociale et de sécurité sociale (CNSS et CNRP). L'intérêt des deux hôtes s'est porté entre autres sur les nouvelles méthodes de gestion mises en place par les deux structures pour fluidifier les prestations en faveur de leurs adhérents, particulièrement le système d'information, et les moyens de faire bénéficier le Gabon de l'expertise tunisienne dans ce domaine.

Notre pays a lancé un vaste chantier de réformes inspirées de la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025 et cherche aujourd'hui à rationaliser sa gestion et optimiser ses ressources opérant sous la tutelle du ministère du travail, de l'emploi et de la prévoyance sociale, essaie d'accomplir « Mieux, plus vite et moins cher les activités de son ressort » selon les mots du Dr Vané. La réduction des coûts des évacuations sanitaires fait partie de cette nouvelle orientation stratégique.

Créée en 2007, la Société service international de Tunisie (SMEDI) est spécialisée dans l'exportation des services de santé : Assistance médicale et évacuation sanitaire, produits et équipement médicaux, pharmaceutiques et parapharmaceutiques, et ingénierie, études et formation. Société de droit tunisien à capitaux nationaux et internationaux, notamment tchadiens, Smed s'est dotée d'un réseau de représentations à Ndjamenà au Tchad, à Libreville au Gabon, à Pointe Noire au Congo Brazzaville et à Abidjan en Côte-Ivoire.

Cap sur les marchés au Sud du Sahara

En moins de trois ans, la société a fait un grand bond en faisant venir sur son sol quelques 600 patients, en majorité tchadiens et gabonais, qui ont

rapporté au pays environ 8 millions d'euros en soins divers, achats et dépenses de séjour. En somme, une très bonne politique. Le Sud s'est installé entre la CNSS Gabon et la Smedi. Pour étendre sa toile vers de nouveaux horizons, aujourd'hui la société Smedilorgne vers d'autres marchés porteurs de valeur ajoutée subsaharienne, qui seraient intéressés par l'excellent rapport qualité prix qu'offre le secteur des soins de santé en Tunisie et de savoir-faire de ce prestataire hors pair qui a su s'imposer dans un monde aussi concurrentiel. Autrement dit, c'est une des trois entreprises tunisiennes opérant dans ce secteur en matière d'évacuation et d'accompagnement sanitaire des patients.

Aussi, le directeur, le tunisien Ghazi Mejri, et la représentation de Smedi au Gabon, assurée par le Dr Hassid Khelil, médecin d'origine libanaise installé à Libreville, ont entrepris depuis 2008, une action de sensibilisation de la population et des décideurs gabonais sur les opportunités qu'offre la Tunisie en matière de soins et de prise en charge des patients.

Un accord a même été conclu avec la CNSS Gabon qui a inscrit la Tunisie comme une destination sûre pour ses évacuations pour 2010. Ainsi, depuis mars, une cinquantaine de patients gabonais ont été pris en charge par Smedi. Les premiers résultats ont été encourageants. Ce qui permet à la CNSS d'élargir le champ de cette coopération.

En visite en Tunisie, le Dr Marie Thérèse Vané, directeur général de la CNSS Gabon, qui était accompagné du Dr Firmine Badjina, présidente de la commission médicale ; a expliqué : « Par rapport à d'autres pays d'Afrique subsaharienne, le Gabon a de plus grandes compétences dans le domaine médical, mais compte tenu de la taille du pays, qui compte « seulement » 1,5 million d'habitants, les plateaux technique ne sont pas adaptés à toutes les pathologies nécessitant des évacuations à l'étranger ; alors qu'elles ne se faisaient jusqu'à là que vers la France et l'Afrique du Sud. Depuis quelques mois, elle se font aussi vers la Tunisie ».

Quels sont les atouts de ce pays émergent du Maghreb ? Dans sa réponse le Dr Vané a dit ceci : « La qualité de l'accompagnement sanitaire assuré par Smedi ; l'efficacité des moyens qu'elle met en œuvre pour la prise en charge des patients, et la qualité des plateaux techniques des structures hospitalières tunisiennes où les patients sont soignés » Le Dr Vané a souligné

aussi la qualité de l'environnement économique et social du pays, son niveau de développement et la chaleur de l'accueil réservé aux patients étrangers, sont aussi les atouts de ce nouveau partenariat. Ces derniers, à chaque fois que cela est nécessaire, passent leur convalescence dans les structures d'hébergement conçues pour eux. Les patients gabonais disposent, en effet, d'une maison du Gabon à Tunis, gérée par Smedi, où ils achèvent leurs soins post-hospitaliers et profitent de leur séjour dans le pays pour faire du tourisme et du shopping. Cependant, l'atout principal et majeur de la Tunisie reste le rapport qualité prix des soins. « Pour un patient soigné en France, on peut en soigner quatre en Tunisie », explique le Dr Vané. « Les difficultés d'obtention de visa sont atténuées », ajoute Ghazi Majbri. Sachant que les services consulaires fran-

çais à Libreville sont très pointilleux en matière d'octroi des visas même vis-à-vis des patients munis de certificats attestant la prise en charge de leurs soins en France par la CNSS.

Absence de ligne aérienne dans la sous région. Toutefois, pour ces patients, se rendre en Tunisie n'est pas chose facile. La première difficulté réside dans l'absence de ligne aérienne pour desservir Libreville et Tunis, Ndjamenà et Tunis d'une part et partant de toute la sous région d'autre part. Ils sont contraints de passer par Casablanca (Royal Air Maroc), soit par Tripoli (Africqyah Airways), ou soit par soit encore par Paris (Air France) ou par Francfort (Lufthansa). Les transits pouvant durer plusieurs heures, ce n'est pas une bonne chose pour les malades quand ils sont évacués d'urgence. Ces passages obligés alourdissent aussi les frais de

transport des malades, et donc les dépenses de la CNSS. Deuxième difficulté et pas le moindre : c'est l'absence de service consulaire tunisien à Libreville, les visas d'entrée ne sont accordés aux patients qu'à leur arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage, ce qui les oblige parfois à attendre longtemps leur tour, véritable autre paire de manche, surtout en cas d'affluence. « Quand ils sont posés, ces problèmes sont souvent réglés assez rapidement grâce à la diligence des services des ministères de la Santé et de l'Intérieur », explique Ghazi Mejri. Il ajoute cependant : « Le développement des échanges entre la Tunisie et les pays subsahariens qui constitue une orientation stratégique du Gouvernement, permettra l'ouverture prochaine des lignes aériennes entre notre pays et les principales capitales de la région » ce qui aura pour conséquence l'intensification

des flux de touristes sanitaires. Le pays reçoit chaque année, entre 100000 et 150000 patients étrangers. Ils sont à 70% maghrébins (Algériens et Libyens), 18% européens attirés surtout par les soins de chirurgie esthétique et 12% africains subsahariens, originaires du Burundi, de Côte-d'Ivoire, du Gabon, du Mali, du Sénégal et du Tchad. Ces touristes, d'un genre nouveau, qui dépendent individuellement jusqu'à 400 euros soient 2.620.000 FCFA contre seulement 300 euros (196.500 frs) pour des touristes ordinaires, laissant dans les caisses de l'Etat tunisien près de 242.200.000.000 FCFA par an. Le tourisme médical, secteur en plein essor, constitue aujourd'hui une source non négligeable de devises ; il représente 5% des exportations tunisiennes de services et 24% du chiffre d'affaires des cliniques privées. Le christ.